

Demande d'intervention diabète



Mutualité libre

Comment demander ce remboursement ?

Grâce à **Mon Helan**, votre mutualité en ligne ou à l'**appli de Helan Mutualité libre** : prenez une photo ou un scan du formulaire complété et demandez votre remboursement de manière numérique.

Par courrier adressé à Helan Mutualité libre, Boomsesteenweg 5, 2610 Wilrijk.

Helan Mutualité libre

accorde une intervention de 60 euros par an pour la cotisation à l'Association Belge du Diabète et pour des consultations chez un médecin généraliste, un(e) diététicien(ne), un dentiste ou un ophtalmologue.

Que faire pour en bénéficier ?

- Faites compléter et cacheter ce document par un médecin généraliste, un(e) diététicien(ne), un dentiste ou un ophtalmologue
- Joignez-y une copie de la facture ou une preuve de paiement.

Vignette ou coordonnées du client

--

Vignette

Déclaration du médecin ou du (de la) diététicien(ne)

Je soussigné(e), médecin ou diététicien(ne), déclare que ce patient souffre de diabète.

Consultation chez le médecin généraliste

Code de nomenclature :			
Date :			
Nom et prénom du patient :			
Numéro de registre national :			
Montant ticket modérateur :			
Cachet et signature :			

Consultation chez le (la) diététicien(ne)

Code de nomenclature :			
Date :			
Nom et prénom du patient :			
Numéro de registre national :			
Montant ticket modérateur :			
Cachet et signature :			



Consultation chez l'ophtalmologue

Code de nomenclature :			
Date :			
Nom et prénom du patient :			
Numéro de registre national :			
Montant ticket modérateur :			
Cachet et signature :			

Consultation chez le dentiste

Code de nomenclature :		
Date :		
Nom et prénom du patient :		
Numéro de registre national :		
Montant ticket modérateur :		
Cachet et signature :		

Code de nomenclature : **809373**